



N° 23 - Mai 2010

Mai : un mois riche en symbole entre France et Allemagne

8 mai 1945 : fin de la guerre
9 mai 1950 : déclaration de Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, qui ouvre la voie à la construction Européenne : « *L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait...* »

L'Europe : un drapeau, un hymne, une devise, une monnaie unique...

Une Europe unie, solidaire c'est vers ces objectifs là que Robert Schuman, et plus près de nous Jacques Delors ont dépensé toute leur énergie.

Alors comment se fait-il qu'aujourd'hui on tergiverse pendant plus d'un mois pour décider d'être solidaire de la Grèce, et que hier on ait laissé l'Allemagne supporter seule le coût de la réunification ?
Et nous, comité de Jumelage quelle est notre contribution à cette prise de conscience d'une nécessaire solidarité entre les pays Européens pour faire naître un autre type de société où l'indicateur ne se mesure pas en dollar, en rapport de force mais plutôt en complémentarité, en appui à ceux qui sont, de plus en plus nombreux, laissés au bord de la route ?

Dates à retenir :

Jeu 3 juin à 20h30 : réunion pour préparer le Marché de Noël
Ven 25 Juin à partir de 19h30 : soirée festive au bord de la seiche
Sam 4 Septembre : forum des associations
Ven 15 octobre : assemblée générale du comité de Jumelage

Jeu 14 octobre

Actions réalisées depuis décembre 2009

Marché de Noël : Du jeudi 3 au dimanche 6 décembre, 28 de nos amis de Schwalbach sont venus fêter avec nous le 20^{ème} Marché de Noël qui pour la circonstance se déroula dans un cadre exceptionnel : Le Volume.

A noter la participation de nombreuses associations : ACL, Amicale Laïque, La Rose, Du fil à la pâte, Meltem, Centre des Marais, Le Bagad et cercle Celtique, La Chorale, Vern Tiers monde. Une réunion bilan avec tous les participants a eu lieu le 11/2/2010.

Un après midi à la découverte de Schwalbach s'est déroulé le 18 mars, pour remercier les bénévoles du Centre des Marais qui s'étaient largement investis dans cette action.

Cette année, pour la 21^{ème} édition, il aura lieu à la salle des fêtes de la Chalotais le 11 décembre:

Soirée cinéma à l' « Espérance » de Chartres de Bretagne : en partenariat avec le Comité de jumelages de Chartres, un film allemand « *Tout ira bien* », projeté à l'occasion de l'anniversaire du Traité de l'Elysée le 22/01, a réuni près de 90 participants.

Préparation du 20^{ème} anniversaire de l'officialisation du Jumelage avec Schwalbach. Suite à des échanges avec le comité de Schwalbach, une rencontre avec la responsable de la commission culture de la Mairie et une réunion avec les associations vernaises le 19 mai, des dates de rencontre ont été proposées : fin juin 2011 à Vern et fin septembre à Schwalbach. Le contenu de ces journées et la participation de chacun se précisent. Toutes les associations et tous les Vernois sont invités à participer à la préparation de ces rencontres.

Projets à venir...

- ✦ Séjour linguistique du 6 au 11 juin à Saint Jacut, 9 personnes de Schwalbach et 3 de Vern y sont inscrites.
- ✦ A la découverte du Parlement Européen à Strasbourg du 4 au 6/07.
- ✦ Accueil de nos amis de Chew Valley du 23 au 25 octobre 2010

Samedi 6 dec. 14h / 18h
MARCHE DE NOËL
Weihnachtsmarkt

Quelques traditions à Schwalbach

Weihnachtsmarkt in Schwalbach



Fastnacht: traditioneller Rosenmontagszug



Le 20^{ème} Marché de Noël à Vern



Chalet devant le Volume



Chorale de Bel Air



Soirée festive



Frühschoppen



Blickpunkt.

Schwalbach

Que s'est-il passé ces derniers mois à Schwalbach ?

Rencontre à Strasbourg

Réunion du bureau, le 14 mai, du comité de jumelage pour préparer la rencontre à Strasbourg.



Das beigelegte Foto wurde in der vorletzten Sitzung aufgenommen und zeigt von l. n. r.: Werner Klein, Maryline Neu, Helmut Lohr (Vorsitzender), Siegfried Weidemann, Guido Weber.

Du 4 au 6 juillet, 17 Vernois ainsi que 25 personnes de Schwalbach vont se rendre à Strasbourg pour y rencontrer un député Européen, découvrir le parlement et essayer de mieux comprendre les rouages du fonctionnement de l'Europe et en particulier le financement des actions des comités de jumelage.

Stage en entreprise

Julia Baron, étudiante vernoise en droit à l'université de Rennes, ira faire un stage de 5 semaines à Schwalbach chez BAUHAUS et sera hébergée chez la famille Martin LEINENBACH à Elm.

8 mars 2010

journée internationale de la femme

Depuis 1977, date à laquelle l'ONU a fixé la journée de la femme, l'Allemagne, comme de nombreux autres pays a fait évoluer les droits des femmes. Son gouvernement s'engageant à soutenir le droit d'égalité entre homme et femme.

En voici quelques exemples.

- Jusqu'en 1951, en Allemagne une femme fonctionnaire devait rester célibataire et jusqu'en 1953 celle qui souhaitait se marier devait quitter son Poste.

- En ce qui concerne l'éducation des enfants, jusqu'en 1959 seuls les pères avaient l'autorité sur leurs enfants.

- Jusqu'en 1963, les enfants nés hors mariage avaient un tuteur nommé par l'Etat.

- Jusqu'en 1977, la norme (inscrite dans la loi) était que la femme devait rester à la maison pour s'occuper de son foyer. Elle pouvait prétendre à un travail seulement si celui-ci était compatible avec son rôle de femme et de mère.

- Un mari pouvait s'opposer à une activité professionnelle de son épouse et dans le cas d'un divorce faire valoir qu'elle n'avait pas tenu son rôle dans la famille.

Ce n'est qu'à partir de 1980, grâce aux directives Européennes, que cette situation a évolué vers une plus grande égalité mais ce n'est qu'en 2006 que cette « loi d'égalité » a été votée.

Bien que les femmes soient actuellement plus diplômées que les hommes, elles restent souvent sous payées pour un même emploi.

- Une enquête datant de 2004 en Allemagne révèle que :

40 % des femmes de moins de 45 ans ont subi au moins une fois des violences dans le cadre familial.

Le risque de chômage et de pauvreté dans la vieillesse est beaucoup plus important que chez les hommes.

- Les principales raisons en sont : le travail à temps partiel et les arrêts pour élever les enfants. Aujourd'hui encore les salaires des hommes sont 22 % (*) plus élevés que celui des femmes.

Même si des progrès ont été faits il reste encore beaucoup à faire.

Il existe à Schwalbach, au sein de la commune, une commission qui s'occupe de tous les problèmes liés aux femmes.

(*) 17 % en France et 18 % moyenne de l'Europe



Les élections générales au Royaume-Uni (6 mai 2010)*

Le taux de participation a été de 65.1%. 650 sièges étaient à pourvoir. Les 3 partis dominants ont obtenu respectivement 36.1% pour les conservateurs, 29% pour les Travailleurs et 29 % pour les libéraux démocrates. Les 3.9% restant des voix se sont partagés entre 17 autres partis.

5 types d'élection et 6 systèmes électoraux au Royaume-Uni

Il existe cinq types d'élections au Royaume-Uni : les élections générales, les élections aux parlements et assemblées décentralisées, les élections au Parlement européen, les élections locales et l'élection des maires. Les élections ont lieu le jour du scrutin, qui est classiquement un jeudi. Des élections générales n'ont pas de dates fixes, mais doivent être appelées dans les cinq ans de l'ouverture du Parlement à la suite de la dernière élection. Les autres élections ont lieu à dates fixes mais dans le cas des assemblées décentralisées et les parlements, des élections anticipées peuvent survenir dans certaines situations. Actuellement, six systèmes électoraux sont utilisés : un système unique Pluralité membres (First Past the Post), multi système majoritaire membres, la liste du Parti, le vote unique transférable, autres membres du système et Crédit supplémentaire.

Angleterre : un scrutin majoritaire différent

Le mode de scrutin majoritaire à deux tours n'est pas l'unique système majoritaire. Depuis deux siècles, l'Angleterre applique un autre type de scrutin majoritaire par rapport à la France : le scrutin majoritaire à un tour. Avec ce système électoral, le candidat qui arrive en tête est directement élu. Ce mode de scrutin renforce davantage encore le fait majoritaire et est à l'origine de la stabilité des institutions britanniques qui sont dominées par seulement deux partis : le parti travailliste (gauche) et le parti conservateur (droite). En 1958, au moment de la rédaction de la constitution de la Vème République, Michel Debré a tenté d'imposer ce mode de scrutin en France. Mais pour laisser une chance aux petits partis politiques d'avoir des représentants à l'Assemblée nationale, le scrutin majoritaire à deux tours a été préféré.

La France et ses constitutions

Une constitution est un texte de loi qui définit le rôle et les relations entre les différents pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. Selon la tradition française, un régime politique ne peut exister et perdurer sans être défini et organisé par un texte constitutionnel fixe. Depuis 1789, la France a connu une dizaine de constitutions, une nouvelle étant rédigée à chaque changement de régime.

Le Royaume-Uni n'a pas de constitution

Le Royaume-Uni est une monarchie parlementaire depuis plusieurs siècles. Cette stabilité explique que les Anglais n'ont pas la même culture politique que les Français. Ils n'ont pas de constitution fixe, c'est-à-dire un texte unique définissant le rôle des différents pouvoirs.

Des textes fondateurs

Le régime britannique est défini par une série de textes fondateurs qui ont été rédigés au fil des siècles : la "Petition of rights" de 1628 limite les pouvoirs du roi au profit du parlement, "l'Habeas corpus" de 1679 précise que nul ne peut être arrêté et détenu arbitrairement sur ordre du roi, "l'Act of settlement" de 1701 définit les conditions d'exercice de la monarchie. Par conséquent, la démocratie britannique est défini par toute une série de textes, rédigés à des époques différentes et les britanniques ne ressentent pas le besoin de les synthétiser dans un texte unique.

* informations provenant de sites internet